

AIDE-MOI! : DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LE MAINTIEN À DOMICILE – JUILLET 2024

FAITS SAILLANTS

Les études « Bien Vivre chez soi »¹ qui ont eu cours depuis 2014 dans le secteur de L'Ange-Gardien (Outaouais) confirment que les personnes âgées sont largement favorables au fait de vivre à domicile le plus longtemps possible. L'une des composantes identifiées pour favoriser le maintien à domicile est l'entretien de la maison, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Dans un tel contexte, il devenait impératif de développer un service venant combler cette lacune sur le plan communautaire. C'est ainsi que [Solidarité de L'Ange-Gardien](#) a vu le jour en 2021.

Le service *Aide-moi!*, offert par cet organisme, consiste à jumeler un aidant volontaire et un demandeur âgé pour que le premier puisse offrir un soutien à l'entretien de la propriété (intérieur et extérieur) au second par la réalisation de menus travaux. Cependant, il faut considérer que le service *Aide-moi!* relève d'une organisation où l'humain occupe une place prépondérante. La présence assurée de façon régulière auprès des demandeurs et la création d'un lien d'amitié et de confiance entre l'aidant et le demandeur apportent un réconfort et une sécurité inespérés dans le maintien à domicile.

Solidarité de L'Ange-Gardien est au cœur d'une concertation intersectorielle importante de la part de partenaires locaux (Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais, Carrefour Jeunesse Emploi, Services aux Aînés des Collines, etc.).

OBJECTIFS

- Offrir de l'aide à des clientèles vulnérables pour effectuer des menus travaux afin de favoriser leur maintien à domicile dans un environnement sécuritaire.
- Plus particulièrement, le service vise à permettre aux personnes âgées de :
 - Recevoir de l'aide pour les menus travaux à leur domicile
 - Demeurer dans le confort de leur résidence le plus longtemps possible
 - Améliorer l'apparence (maison qui ne semble pas abandonnée) et la sécurité de la propriété
 - Pouvoir demeurer dans la municipalité de L'Ange-Gardien
 - Obtenir des services d'une personne de confiance
 - Augmenter le sentiment d'appartenance dans leur communauté
 - Contre l'isolement

CLIENTÈLE

Admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les services offerts par le projet <i>Aide-moi!</i> visent l'aide pour l'exécution de travaux extérieurs permettant aux demandeurs de demeurer à domicile. Il n'y a aucun critère d'inclusion ou d'exclusion pour obtenir des services, y compris en ce qui concerne les revenus des demandeurs. Il y a des critères de priorisation advenant une demande qui excèderait la capacité. ▪ Les personnes ciblées par le projet sont plus particulièrement les personnes âgées, les personnes avec une condition physique particulière, les proches aidants, les personnes vivant avec un problème de santé mentale et les individus en convalescence résidant au sein de six municipalités rurales dont Buckingham, Masson et Angers. ▪ L'admissibilité est évaluée par la coordonnatrice de l'organisme par une visite à domicile du demandeur.
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2022 : 457 heures ▪ 2023 : 800 heures (une augmentation de 75 % par rapport à 2022) ▪ 40 % des tâches sont dédiées au jardinage, à la tonte de gazon, et au nettoyage des plates-bandes ▪ 51 % des demandeurs sont des femmes seules et 60 % d'entre elles sont âgées de plus de 70 ans

¹ Aubry, F., St-Pierre-Modérie, J. (2022). Évaluation de l'impact du programme AIDE-MOI! de Solidarité de L'Ange-Gardien. Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais, 40 pages.

Problématiques fréquentes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problèmes de santé limitant l'accomplissement de certaines actions et tâches ▪ Perte d'autonomie et de capacités liées notamment à l'âge ▪ Réajustement des activités d'entretien à la suite du décès d'un conjoint ▪ Risque de blessures associé à la réalisation de menus travaux
---------------------------	--

PROCESSUS ET ACTIVITÉS

Lorsqu'un demandeur désire recevoir des services du projet *Aide-moi!*, il doit contacter l'organisme par courriel ou par téléphone. Lors de cet échange initial, la personne-ressource de l'organisme planifie avec la personne aînée une première rencontre à domicile. Cette dernière servira à créer un lien et à aborder le fonctionnement, les coûts (réalisation des travaux à un taux horaire de 10 \$), l'ouverture de dossier (20 \$) et les étapes subséquentes. Il est important de mentionner que les montants sont facturés selon la capacité de payer du demandeur, le tout allant même jusqu'à la gratuité. Par la suite, c'est au demandeur de contacter l'organisme lorsqu'il désire recevoir des services. Pour ce qui est du matériel de travail, c'est au demandeur de fournir les outils nécessaires afin d'effectuer les travaux demandés. L'aidant ne fait aucun achat sauf pour certaines exceptions qui ont été préalablement autorisées par la direction. Les frais de déplacement de l'aidant sont assumés par Solidarité de L'Ange-Gardien. De plus, avant la visite de l'aidant, le demandeur doit avoir préparé une liste des travaux qu'il souhaite faire réaliser.

Les services d'entretien permettent aux personnes aînées de conserver une certaine paix d'esprit. *Aide-moi!* permet notamment aux demandeurs de profiter pleinement du printemps et de l'été. Cette paix d'esprit ainsi ouvre plusieurs possibilités, dont la reprise de cours (peinture, danse, etc.) abandonnés en raison du temps consacré à l'entretien de la maison.

Dès le début des activités d'*Aide-moi!*, les menus travaux étaient offerts exclusivement à l'extérieur de la maison. La confiance entre le demandeur et l'aidant et la permanence de l'organisme s'étant tissées au gré des jours et des mois, l'offre de service a pu être améliorée par l'ajout de menus travaux à l'intérieur de la maison, et ce, sur invitation du demandeur.

Services offerts :

- **Saisonniers – Printemps-été :**
 - Ramasser les débris; faire le ménage de la cour; aider au jardin, entretenir les plates-bandes, fleurs et gazon; sortir les meubles de patio, le boyau d'arrosage et le parasol; remiser l'abri d'auto; dégager l'accès de la fosse septique; réaliser de petits travaux de peinture; aider aux réparations de clôtures; aider au lavage de l'auto, etc.
- **Saisonniers – Automne-hiver :**
 - Remiser les meubles de patio, le boyau d'arrosage et les pots de fleurs; ramasser les feuilles et débris du jardin; installer le bac de sel; préparer les pelles et grattoirs; installer l'abri d'auto; fendre, rentrer et corder le bois de chauffage; vérifier l'étanchéité des portes et fenêtres; installer les décorations de Noël; déneiger l'entrée des accès aux poubelles; etc.
- **À l'intérieur (4 saisons) :**
 - Poser un cadre; déplacer des meubles; installer une étagère; installer des tringles à rideaux; changer une ampoule; sortir des gros rebuts, etc.
- **En tout temps :** Référencement des demandeurs en situation précaire aux travailleurs de milieu grâce à une formation d'éclaireur offerte aux aidants

RESSOURCES

Ressources humaines :

- 1 directrice générale (poste axé sur les demandes de subventions)
- 1 coordonnatrice (poste axé sur les opérations et le soutien aux aidants volontaires et aux demandeurs)
- 1 étudiant bénéficiant d'une subvention fédérale pour les emplois étudiants (8 semaines à l'été et minimum de 30 heures de menus travaux)
- Plus de 30 bénévoles (notamment des retraités, des jeunes volontaires provenant du Carrefour jeunesse emploi de Papineau, ou du Centre de services scolaires au Cœur-des-Vallées et du Centre Alpha Papineau)

Ressources matérielles et financières

- Le matériel requis pour l'entretien du domicile est fourni par le demandeur.
- Une tarification sociale encadrée soutient les coûts engendrés (selon la capacité de payer du demandeur).
- Le bouche-à-oreille et Facebook sont des moteurs efficaces pour assurer la promotion de l'organisme auprès de la clientèle cible (auparavant, il y avait publication d'une annonce pour offrir les services dans le journal local qui n'existe plus).
- La Municipalité de L'Ange-Gardien offre gratuitement des locaux à l'organisme en plus d'aider à l'entreposage de petits équipements (râteaux, marteaux, etc.) puisque celui-ci a procédé à l'achat de matériel sécuritaire pour les aidants.

- Le service de la sécurité publique de la MRC des Collines-de-l’Outaouais effectue la recherche d’antécédents judiciaires chez les aidants volontaires.
- Plusieurs dons d’organismes sociaux ou gouvernementaux (ex. : Club Lions, Club Richelieu et Club Optimistes de Buckingham ou Emploi Canada), du député de l’Assemblée nationale et de la Fondation Mirella et Lino Saputo permettent à Solidarité de l’Ange-Gardien de poursuivre sa mission par de belles initiatives misant sur des actions concrètes et structurantes pour favoriser le bien-être et le maintien à domicile des personnes âgées.

EFFETS ÉVALUÉS –

Note : Cette partie a été réalisée à partir d’une évaluation de l’impact du programme *Aide-moi!* de Solidarité de l’Ange-Gardien produite par la Table de développement social des Collines-de-l’Outaouais (2022-2023).

Organisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapidité pour l’obtention des services et le jumelage aidant-demandeur ▪ Qualité des services, courtoisie des aidants, niveau de confiance développé envers les aidants ▪ Augmentation significative des demandes d’aide (bouche-à-oreille)
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La motivation pour offrir quelques heures de bénévolat : <ul style="list-style-type: none"> ○ Besoin de se sentir utile et d’aider les autres ○ Besoin de se tenir occupés ○ Importance de la valeur de l’entraide ▪ Des relations positives avec les demandeurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Satisfaction des aidants quant aux relations développées avec les demandeurs ○ Aidants qui deviennent des éclaireurs et qui peuvent diriger les personnes vulnérables à des travailleurs de milieu
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un maintien à domicile jugé plus facile en raison de l’amélioration de l’environnement physique qui permet de préserver une certaine autonomie de la clientèle cible par : <ul style="list-style-type: none"> ○ L’évitement de tâches difficiles qui pourraient nuire à leur état de santé ○ Un faible coût des services dans un contexte où les demandeurs ne sont pas en mesure de payer pour des services d’une entreprise privée ○ Fierté de voir leur domicile entretenu ○ Maintien d’une certaine autonomie par rapport à leur réseau social et familial qu’on sollicite moins pour ce type de service ○ Préparation progressive d’un éventuel départ vers un milieu d’hébergement sans avoir à quitter rapidement le domicile (possibilité de trier graduellement dans les meubles et objets, de choisir un éventuel milieu de vie et profiter d’un chez-soi jusqu’au moment où le départ sera inéluctable) ▪ Une augmentation du sentiment de bien-être : <ul style="list-style-type: none"> ○ Sentiment d’apaisement ○ Diminution de l’anxiété et du stress ○ Reprise possible d’activités sociales comme certains cours abandonnés (peinture, l’aquaforme, etc.) ○ Développement de relations positives, de moments agréables, de rires, d’échanges et d’ouverture, de dialogues intéressants ○ Réduction de la solitude et du sentiment d’isolement ○ Forte appréciation quant à une stabilité dans le jumelage demandeur-aidant ○ Reconnaissance et remerciements manifestés par une invitation à prendre un café ou un souper ○ Oreille attentive de la part des aidants ▪ Un accompagnement diversifié : <ul style="list-style-type: none"> ○ Travail de collaboration entre la personne âgée et le bénévole ○ Soutien aux ajustements qu’implique le départ du conjoint (maladie, décès, autres) dans le maintien du domicile

FACILITATEURS

- L’excellente collaboration de la Municipalité de l’Ange-Gardien et plus particulièrement l’écoute de la part du maire et du directeur général

- L'excellente collaboration de la Fondation Mirella et Lino Saputo et de tous les organismes gravitant autour de Solidarité de L'Ange-Gardien (responsable MADA du CISSS de l'Outaouais, la Coopérative de solidarité en aide domestique des 1001 corvées, services aux aînés des Collines etc.)
- L'instauration de 4 rencontres par année entre les aidants pour échanger, reconnaître leur travail, etc.
- La proximité et l'intervention rapide des permanents de Solidarité de L'Ange-Gardien advenant des difficultés entre le demandeur et l'aidant
- Les coûts abordables pour obtenir des services

OBSTACLES

- Recrutement et fidélisation des bénévoles
- Préjugés des aidants sur les demandeurs de services
- Charge mentale vécue par les aidants par une ouverture au dialogue avec les permanents de l'organisme
- Développement de nouvelles stratégies de communication pour faire la promotion des services auprès des proches aidants des clientèles cibles en l'absence de médias écrits locaux
- Financement non récurrent (nécessité de la recherche constante de financement pour assurer la poursuite des activités)

DÉVELOPPEMENTS ANTICIPÉS

Solidarité de L'Ange-Gardien souhaite diversifier son offre de service par :

- La mise en œuvre d'un service bonifié (*Aide-moi Plus*) qui proposera de l'aide à la technologie à domicile, à la cuisine, à l'entretien ménager et à l'assemblage de meubles
- Un projet de friperie
- Le développement d'un projet axé sur les changements climatiques, notamment en assurant la sécurité des personnes âgées lors de pannes électriques prolongées, et ce, en toutes saisons.

PERSONNE-RESSOURCE

Madame Annick Gascon

819-986-7470 poste 322

Coordonnatrice

solidaritedelangegardien@outlook.com

VALIDATION DE LA SYNTHÈSE DE PRATIQUE

Monsieur Luc Prud'homme

Président du conseil d'administration

Juillet 2024

Ce produit de courtage de connaissances a été réalisé grâce à la contribution de la Fondation Mirella et Lino Saputo



ANNEXE :

- Annexe 1 : Dépliant du projet *Aide-moi!*



Notre mission est d'oeuvrer pour maintenir le bien-être et améliorer la qualité de vie de la communauté en mettant l'accent sur la prévention et l'entraide.

SERVICES AIDE-MOI!

J'AIDE et J'AIME ÇA!

Cette initiative consiste à jumeler un volontaire-aidant et un demandeur, pour que le premier puisse offrir un soutien à l'entretien de la propriété du second.



SERVICES AIDE-MOI!



J'AIDE et J'AIME ÇA!

MERCI!

AUX COLLABORATEURS ET PARTENAIRES FINANCIERS



SERVICES AIDE-MOI!



PROJET AIDE-MOI!

Le Projet AIDE-MOI! a été mis sur pied pour aider à l'entretien extérieur de la propriété, pour le maintien à domicile le plus longtemps possible.

À QUI S'ADRESSE LE PROJET ?

- Les aînés
- Les personnes vivant avec une condition physique particulière
- Les proches aidants
- Toute autre personne vulnérable



EXEMPLES
DE TRAVAUX

J'AIDE
et
J'AIME ÇA!

PRINTEMPS / ÉTÉ

Ramasser les débris • Ménage de la cour • Aider au jardin
Entretien de plate-bandes, fleurs, gazon
Sortir les meubles de patio, boyau, parasol
Remiser l'abri d'auto • Dégager l'accès de fosse septique
Petits travaux de peinture
Aider aux réparations de clôtures, barrières
Aider au lavage de l'auto, etc.

AUTOMNE / HIVER

Remiser les meubles patio, boyaux d'arrosage, pots de fleurs
Ramassage des feuilles, débris du jardin
Installer le bac à sel, préparer les pelles, grattoirs
Installer l'abri d'auto • Rentrer, corder le bois de chauffage
Isoler les portes et fenêtres • Poser des décorations de Noël
Déneiger l'entrée des accès aux poubelles, etc.

4 SAISONS

Réparations mineures • Sortir les gros rebuts
Changer les ampoules • Installer un cadre • Installer une étagère
Déplacer des meubles • Poser une tringle à rideau
Transporter des sacs
(nourriture pour oiseaux, sel pour adoucisseur, terreau)
Ménage, réparations mineures dans le garage,
remise, hangar,
etc...

VOUS AVEZ BESOIN
D'AIDE À VOTRE
DOMICILE
OU
VOUS AIMERIEZ
AIDER?

CONTACTEZ-
NOUS!

 Solidarité de
L'Ange-Gardien

1177 Rte 315, L'Ange-Gardien (Qc) J8L 0L4

819 986-7470

Alex-Geneviève Côté - poste 323

Annick Gascon - poste 322

solidaritedelangegardien@outlook.com



solidaritedelangegardien